

COMMUNE DE **L**UZE
CONSEIL **M**UNICIPAL

Séance du 09 Mars 2020

Liste des présents:

ABRY Jacques, STEIB Éric, DUHOUX Gilbert, GRESSARD Jean-Paul, VAILLAUD-PREVOT Émeline, VALLADONT Carole, SURLEAU Étienne, TOZZI David, ROBERT Julien, LISTRAT Serge, DAYMA Vaimiti

Excusés: RONCONI Aurélie, VUERLI Sandrine, ROESS Odile

Ordre du jour:

- Demandes de subvention à la communes
- Assiette des coupes de bois pour 2020
- Budgets primitifs 2020
- Acquisition excédent d'emprise de la RD238 al lieu-dit «En Chenevéprale»
- Cession et échange de terrain communal au lieu dit «Au Paquot»
- Projet à soumettre au concours financier de la DETR 2020
- Seconde tranche de remplacement des luminaires à incandescence par des leds
- Demande de complément de subvention départementale AED à la CCPH
- Révision des tarifs de location de la MTL
- Élections Municipales
- Divers

Le Maire Jacques Abry ouvre la séance à 20h00

- **Vote du budget 2020:** Présentation des différents comptes avant présentation au vote en Conseil Municipal

- Compte de Gestion de la commune 2019:

- Résultat investissement: - **28 517,07 Euros**
- Résultat en fonctionnement: **332 491,99 Euros**
- Résultat global: **303 974,92 Euros**

- Compte Administratif 2019: conforme au compte de gestion transmis par la Trésorerie

- Budget Primitif 2020 de la commune:

- Dépenses de fonctionnement: 565 375,92 Euros
- Recettes de fonctionnement: 565 375,92 Euros

Le Maire Jacques Abry insiste sur l'obligation d'avoir un budget à l'équilibre.

- Reprise des résultats 2019:

- Dépenses investissements: l'article 001: **28517,07 euros**
- Recettes investissement: reprise à l'article 1068: **28 517,07 Euros**
- Recettes de Fonctionnement: article 002: **303 974,92 Euros**

- Vote des taux d'imposition: reconduite des taux d'imposition de l'exercice précédent.

- Taxe d'habitation: **2,98%**
- TFB: **6,40%**
- TFNB: **18,98%**

Le Maire Jacques Abry soumet au vote.

Les taux d'imposition 2020 sont votés à l'unanimité.

- Présentation du budget primitif 2020 au vote:
Le Maire Jacques Abry s'absente et le 1^{er} adjoint soumet au vote du Conseil le budget primitif de la commune de Luze pour l'exercice 2020.

Le conseil municipal approuve le budget de la commune à l'unanimité (0 abstention)

- **Vote du Compte de Gestion Assainissement:** Le conseil municipal approuve le compte de gestion du service Assainissement 2019 à l'unanimité.
- **Vote du Compte Administratif Assainissement 2019:** le CA Assainissement est approuvé à l'unanimité par le Conseil.
- **Vote du Budget Prévisionnel Assainissement 2020:** Le BP est présenté et approuvé à l'unanimité par les membres du conseil Municipal.

- **Acquisition d'un excédent d'emprise sur un chemin:** afin de faciliter la pose d'une antenne de relais FREE , le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à prendre une délibération pour l'acquisition d'une emprise de la RD238 au lieu-dit «En Cheneveprale».

- **Cession et acquisition de terrain communal** «Au Paquot»: suite à la demande de la famille Hasenfratz, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à prendre une délibération pour la cession et échange d'un terrain communal.

- **Projet à soumettre à la DETR 2020:** le Maire propose au conseil Municipal

le réaménagement de l'ensemble des structures de l'aire de jeux du village. Le versement de la DETR pourra permettre de financer à hauteur de 40% le remplacement des structures. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et autorise le maire à effectuer cette demande, et à l'inscrire au budget.

- **Seconde tranche de remplacement des luminaires à incandescence par des Leds**: le conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

- **Demande de complément de subvention départementale AED à la CCPH**: le Conseil Municipal autorise le maire à faire la demande du supplément de subvention et à prendre une délibération.

- **Location de la MTL en semaine pour les extérieurs**: Mr Duhoux fait le constat que la location de la MTL en semaine pour les extérieurs pose problème. En effet, les coûts de maintenance, notamment le chauffage, sont supérieurs au tarif de location. Afin de rééquilibrer cet état, il est proposé au conseil municipal d'augmenter le tarif de location de la salle pour les extérieurs. Le Maire propose de l'augmenter et de passer le tarif de location à 70 euros. Le conseil municipal approuve cette proposition et autorise le maire à prendre une délibération.

- **Élections Municipales**: dans le cadre de l'organisation des Élections Municipales ayant lieu les 15 et 22 mars 2020, et dans un contexte épidémiologique particulier, il est soumis au Conseil Municipal, les précautions à prendre. Un affichage invitant au lavage des mains sera installé. De même, la fréquentation du bureau de vote sera limitée afin d'éviter tout risque de propagation du virus COVID 19.

Fin de la séance à 23h15

Le Maire
Jacques Abry